

Énergies renouvelables. Les Bretons sondés par l'Ifop sur le projet éolien en baie de Saint-Brieuc

Ailes Marines, promoteur du projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc, a fait réaliser une étude d'opinion par l'Ifop. Selon ce sondage, une majorité de Bretons serait favorable au projet.

Le projet du consortium Ailes Marines en baie de Saint-Brieuc prévoit la construction de 62 éoliennes culminant à 207 mètres au-dessus de la mer. | ARCHIVES OUEST-FRANCE
[Ouest-France](#) Olivier MÉLENNEC. Publié le 20/01/2021 à 18h34

Le chantier du futur parc éolien de la baie de Saint-Brieuc doit démarrer au printemps. Ce projet d'ampleur prévoit la construction de 62 éoliennes culminant à 207 mètres au-dessus de la mer. Objectif : produire 9 % de l'électricité consommée en Bretagne. Le projet reste cependant contesté. Les marins pêcheurs, en particulier, demandent son retrait.

Une « belle adhésion » des personnes interrogées

Dans ce contexte, le promoteur du projet, le consortium Ailes marines, vient de faire réaliser par l'Institut français d'opinion publique (Ifop) un sondage qui semble apporter de l'eau à son moulin. En effet, l'Ifop conclut que le projet éolien en baie de Saint-Brieuc entraîne une belle adhésion des 1 301 personnes qui ont été interrogées dans les quatre départements de la Région Bretagne ainsi qu'en Loire-Atlantique.

81 % d'entre elles sont favorables au projet, 26 % y étant même très favorables alors que la part des détracteurs est, elle, très mince (seulement 5 % sont tout à fait opposés au projet, précise l'Ifop. Dans les Côtes-d'Armor, l'adhésion semble également au rendez-vous avec 7 habitants sur 10 favorables au projet.

Dans le détail, 26 % des sondés en Bretagne se disent tout à fait favorables au projet et 55 % plutôt favorables. Dans les Côtes-d'Armor, les tout à fait favorables sont 25 %, les plutôt favorables 46 %, les plutôt opposés 18 % et les tout à fait opposés 11 %.

Interviews par Internet et par téléphone

L'Ifop a réalisé son étude au mois de décembre 2020. 1 000 personnes ont été interviewées par Internet (200 dans chaque département). Pour les Côtes-d'Armor a été ajouté un échantillon supplémentaire de 301 personnes sondées par téléphone.

Le consortium Ailes Marines précise à Ouest-France qu'il a fait réaliser cette étude par un institut de sondage reconnu, afin d'évaluer quantitativement et objectivement l'opinion des habitants des départements concernés par des projets d'énergies marines renouvelables et par le projet de Saint-Brieuc. Cette étude visait également à donner l'opportunité aux habitants des Côtes-d'Armor de donner leur point de vue sur le projet.